

Bicyc' LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > décembre 2013 > n°97

ÉDITO



ET SI NOUS FAISONS LA FÊTE À NOS VÉLOS !

Nos vélos nous les aimons, nous les choyons, ce sont nos compagnons de tous les jours pour aller au boulot, nous promener, faire nos courses, aller boire un pot avec nos amis... Alors en ces moments de préparation des fêtes de fin d'année il faut aussi penser à lui faire des cadeaux à ce fidèle ami, et au pied du sapin il scintillera de tous ses feux qui lui permettront de se distinguer dans les lumières de la ville.

Pour ne pas se refroidir les doigts une belle paire de gants type windstopper vous protégera efficacement, tout en vous garantissant une bonne souplesse pour manier les poignées de frein ou les manettes du dérailleur. Pour les plus frileux ou en cas de grand froid (rare par chez nous) glissez dans les gants des chauffettes qui éviteront l'onglée (c'est très utilisé par les montagnards). Gardez la tête au chaud et offrez-lui un bonnet fin et chaud comme ceux utilisés par les skieurs de fond.

Mais chez nous à défaut du froid c'est plutôt contre l'humidité qu'il faut se protéger : Une cape de pluie est bien efficace, la prise au vent la rend parfois peu confortable pour se déplacer. Alors pour ceux qui veulent mettre plus de confort une veste en goretex (veillez à ce qu'elle vous couvre bien le bas de la selle) sera une belle acquisition, doublée d'une polaire vous serez au top !

Pour les jambes ne pas hésiter à acquérir un surpantalon imper. Certains modèles proposent même de recouvrir totalement la chaussure ce qui évite le glissement de l'eau ou alors prenez l'option d'une paire de guêtres. Très efficace pour garder vos doigts de pied au sec : s'il vous est arrivé de passer une journée à mariner dans vos chaussures vous ne les regretterez pas !

Et puis si avec ce vélo-copain vous avez besoin de faire vos courses, le caddy bike fera l'affaire.

Pour la petite famille une carriole ravira les enfants et pour l'apprentissage du vélo une draisienne leur permettra de comprendre avec facilité les joies de l'équilibre sur un vélo...

Enfin, pour ceux qui veulent pédaler loin, les sacoches et les remorques sont là pour transporter votre barda au bout du monde...

Toute l'équipe de Place au Vélo vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ... à vélo bien sûr !

Jean-Paul Berthelot

Les nouvelles générales
p2

Les nouvelles locales p3

La rubrique de la honte
p4

Les VAE p5

Les Actions PAV p6

Les plassevélites
écrivent p7

Les Sorties PAV
Agenda p8

Supplément :
les résultats du sondage

À noter
dans vos agendas

**Assemblée Générale
de Place au Vélo
Retenez la date :
le samedi 15 février
de 14 à 18h**

à la maison des syndicats
salle F - du 1er étage
Bd de la Prairie au duc à Nantes



PAS D'INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE POUR LES TRAVAILLEURS À VÉLO

http://www.mobilicites.com/fr_pas-d-indemnite-kilometrique-pour-les-travailleurs-a-velo_0_2862.html

Les députés de gauche et de droite membres du club des parlementaires du vélo ont à nouveau échoué le 24 octobre 2013 à faire adopter dans le projet de budget de la Sécurité sociale des mesures pour favoriser la pratique du vélo par les salariés. Ces mesures pourraient revenir sur le tapis dans une «loi de santé publique», en 2014. Un premier amendement, déposé dans une rédaction identique par des socialistes, les écologistes et des UMP proposait que l'employeur prenne en charge une partie de l'abonnement à un système public de location de vélos comme Vélib' à Paris, Velo'v à Lyon. S'il a confirmé que «la pratique du vélo est bonne pour la santé», notamment car elle protège de l'obésité, maintient la masse musculaire voire peut prévenir certains cancers, le rapporteur Gérard Bapt (PS), s'y est montré défavorable car «cela représenterait une charge supplémentaire pour l'employeur et une perte de recettes supplémentaire pour la Sécurité sociale». Un second amendement prévoyait la création d'une «indemnité kilométrique vélo» (0,20 euro) que l'employeur pourrait verser à ses salariés comme participation aux frais de déplacement entre le domicile et le lieu de travail. Une telle indemnité, facultative, bénéficierait d'une réduction de cotisations sociales pour inciter les entreprises à la mettre en place. Également défavorable à cet «amendement de repli», M. Bapt a considéré cette fois qu'il aura toute sa place dans la loi de santé publique attendue «courant 2014» dans l'hémicycle.



LES PREMIERS «PIBAL» LÂCHÉS À BORDEAUX

Bordeaux a lancé vendredi ses premiers «Pibal», vélo-patinettes inédits signés du designer Philippe Starck, que la ville entend à terme voir remplacer ses 3.500 vélos mis à disposition gratuitement depuis près de dix ans, faisant d'elle une métropole notoirement cyclable. Le Pibal réalisé par Peugeot est en aluminium, d'un poids de 17,2 kg, doté d'un repose-pied évoquant la patinette, d'un ample porte-bagages, et de petites astuces comme une bande réfléchissante sur les pneus jaunes, au contraste marqué avec le cadre gris. L'idée du «Pibal» (d'après le nom de l'alevin de l'anguille, la pibale, pour sa fluidité de mouvement) est celle d'un hybride, permettant de passer rapidement d'un mode cycliste à un mode piéton-patinette, pour s'adapter au centre-ville de Bordeaux, où cyclistes et piétons se côtoient et souvent se frôlent, a rappelé le maire Alain Juppé. La difficulté majeure, a expliqué Philippe Starck, a été de «réaliser une patinette, qui requiert en fait un vélo coupé en deux, tout en gardant une rigidité, sans déborder sur le poids ou le prix (420 euro à l'achat). Changer l'architecture d'un vélo, ça ne se fait jamais, et on comprend pourquoi», a ajouté le designer, qui a collaboré à titre gracieux, inspiré de suggestions de Bordelais.

FESTIVAL DE LA DIVERSITÉ DU VOYAGE À VÉLO

A vélo en famille avec les 4 enfants pendant les vacances sur la côte atlantique, avec un copain à la poursuite des oiseaux entre Turquie et Géorgie, seul sur le toit du monde avec une bicyclette qui parle, en couple et avec une mascotte au pied des glaciers des Andes, en voyage solidaire entre Nancy et Dakar, en couple à travers l'Europe et l'Afrique pour se connaître en connaissant les autres. Sans oublier les aventures épiques et zutopiques d'un jeune militant portant la bonne parole pour développer la pratique du vélo au quotidien. Voilà quelques images et souvenirs des films et diaporamas que nous avons pu apprécier lors du festival du voyage et de la randonnée à vélo qui a eu lieu samedi 9 novembre à la Maison de quartier de Doulon. Ce festival était organisé par l'équipe nantaise de l'association Cyclo Camping International (CCI) et Place Au Vélo.

Les rencontres avec des voyageurs/voyageuses et la présence de plusieurs associations sur le thème du voyage et de la pratique du vélo ont permis de compléter les échanges qui ont suivi les projections.

L'atelier «préparer son équipement et son vélo» aura permis, avec la présence d'un vélociste et une exposition de vélos diversement équipés, de faire le point sur le type de sacoche, les modèles de vélo, le choix des pneus ... tout ce qu'il faut pour que le vélo soit un outil au service du voyage. L'atelier brico-vélo a eu lieu en parallèle, avec peu de réparation mais plutôt un échange sur des astuces pour améliorer son vélo en vue d'une randonnée. La prochaine fois nous préparerons une meilleure coordination entre ces 2 ateliers.

Des familles ont pu échanger leurs expériences dans le cadre de l'atelier «partir à vélo en famille» : la vie quotidienne, des vélos adaptés aux enfants, les relations et rencontres avec les autres personnes : tout ce qu'il faut pour préparer les prochaines vacances ou un grand voyage ...

Merci aux bénévoles de Place au Vélo qui ont été présents le samedi. Rendez-vous pour une prochaine édition ; nous accueillerons bien sûr ceux qui viennent de faire le plein de bons conseils lors de ce festival et qui les appliqueront lors de leurs prochaines petites ou grandes vacances ...

Si vous n'avez pas pu venir à ce festival de Nantes, il y aura le 29e festival de CCI à Paris les 18/19 janvier 2014, voir le site de l'association CCI : <http://www.cci.asso.fr/>.

Bernard et Charles

Pour vos cadeaux de Noël à votre vélo, nos vélocistes partenaires se feront une joie de vous conseiller et vous offrir une réduction sur vos achats :

LA GALERIE DU CYCLE - VÉLO & OXYGEN - 121 rte Rennes à ORVAULT

CYCLES EVASION - 48 route de Sainte Luce à NANTES

CYCLES EXPERT - 13 place Sépard à REZÉ

CYCLES LEMAITRE - GIANT - 6 r Moulin des Rochettes à NANTES

GO SPORT à NANTES et à SAINT SEBASTIEN/LOIRE

RÉUNION PLACE AU VÉLO - NANTES MÉTROPOLE - 9 DÉCEMBRE 2013

Enquête sur les SAS vélos

50% des SAS ne sont pas respectés et ce non respect ne diminue pas de manière significative en présence des services de police ce qui laisse à penser que ce dispositif est méconnu des automobilistes. Plusieurs propositions sont émises : Peintures plus visibles, damiers, feux spécifiques vélos...

Revue des différents courriels envoyés par PAV

Plusieurs demandes sont prises en compte. La difficulté de certains passages à proximité des arrêts de bus au long du C6 est abordée. Nous demandons un meilleur fléchage au sol. Nous demandons comment se fait la veille de l'état de la voirie. On nous répond que cette veille se fait par les pôles et qu'il existe un logiciel « pivert » mais qui est un outil pour les véhicules motorisés. Nantes Métropole n'a en fait aucun outil de veille spécifique des aménagements cyclables. On souligne par exemple que des voies sont dégradées par des déversements de toupies de béton. Le travail de réfection de ces voies est alors très lourd et NM ne les fait pas immédiatement. Nous soulignons ce mauvais entretien. Jacques Garreau demande que les élus soient associés à cette veille.

Signalisation provisoire en cas de travaux

Nous redemandons la mise en place systématique d'une signalisation provisoire. NM reconnaît que cela n'est pas fait pour

les vélos contrairement aux piétons. Un engagement est pris pour qu'elle soit mise en place.

Angles morts : autocollant à l'arrière des bus de la TAN

Nous trouvons un consensus sur le texte : « Cyclistes vigilance à droite du bus ». Ce message de prévention nous semble conforme à ce que nous recherchons à faire passer auprès des cyclistes.

Comptages

L'augmentation est moins forte sur 2012/2013 par rapport à 2011/2012. Cours des 50 Otages : 700/800 vélos/jour avant la ZTL et 17000 véhicules après la ZTL : 3000 vélos/J et 5200 véhicules/j. Nous demandons à NM de nous transmettre régulièrement ces données.

Réalisation des plans communaux des déplacements doux (PCDD)

La liste des projets réalisés ou en cours nous a été transmise

Une très bonne nouvelle pour les lycéens de La Herdrie à Basse Goulaine : sur la RD 115 « route du Loroux Bottereau » une voie verte sera réalisée. Coût des travaux pour l'aménagement de la voie verte : 930.000 euro. La Chapelle/Erdre le franchissement RD 39/ autoroute les travaux ont été réalisés...il reste le giratoire de la porte de la Chapelle (gros point noir pour cet itinéraire). La porte

de St Herblain va être aménagée.

La rue des Plantes à St Sébastien sera aménagée au 1er trimestre 2014.

SAMOA

Suite à notre rencontre du mois d'octobre les urbanistes de la SAMOA nous présentent les modifications réalisées ou en cours suite à nos remarques concernant les aménagements parallèles à la C5. Essentiellement le repositionnement des potelets ou de certains poteaux.

La traversée du Bd Babin Chevaye à hauteur de la rue Grande Biesse va être revue. Une meilleure matérialisation au sol va être effectuée sur le Bd G. Rondeau. Nous demandons que des pictogrammes en résine blanche soient insérés à hauteur des sorties de parking. La SAMOA reconnaît que les pictogrammes « type fonderie » sont peu visibles. La lisibilité des voies vélos sera renforcée.

Constat également partagé sur les incivilités récurrentes notamment en terme de stationnements sur les voies vélos ou les trottoirs.

Tout le monde s'accorde à dire que la traversée du Bd de Gaulle est problématique. La voie vélo (véloroute ?) qui utilisera dans quelques années le cheminement de la voie ferrée pourrait être une opportunité pour le franchissement de cet axe.

Prochaine rencontre : 28 février 9H00- 12H00

INAUGURATION DE L'AXE NORD-SUD

Elle aura lieu le samedi 14 décembre. Nantes Métropole souhaite en faire un évènement festif avec discours, musique, et parade à vélo en y associant les associations cyclistes, les riverains, commerçants, comités de quartier et élus de Nantes et Rezé.

Rendez-vous est fixé le à 14h place des Martyrs à Rezé avec coupure du ruban par Gilles Retière (musique, discours) puis un arrêt place Mangin avant l'arrivée prévue en mairie de Nantes vers 15h30 pour un pot en musique. Le long du parcours, la police municipale permettra au défilé de passer aux carrefours en continu. Elle souhaiterait que quelques bénévoles cyclistes s'y associent pour retenir les voitures le temps du passage aux carrefours. C'est l'occasion de mettre le vélo urbain en avant en particulier sur des axes sécurisés !



PLACE GRASLIN, LES APPUIS-VELOS ONT DISPARU !

Inauguration de la place Graslin ce 5 décembre. Comme on s'y attendait, les appuis vélos existants sur la place n'ont pas été replantés. Mieux, ceux qui étaient à l'entrée du Cours Cambronne ont été remplacés par des plantations (heureusement ceinturée d'une lice métallique). Et rue de l'Héronnière, même topo, les appuis vélos ont été remplacés par des bacs de plantes devant l'école.

6 appuis vélos rajoutés dans le bas de la rue Franklin (photo), qui s'ajoutent à ceux de la rue Corneille devant le Katorza qui sont toujours aussi déglingués. Il ne nous restera plus sur la place que les vasques ou on pourra appuyer les vélos mais pas les fixer.

Marc

KIT DÉPANNAGE À LA GARE

Olivier nous avait transmis une photo d'Australie nous montrant un kit de dépannage vélo. Mais le saviez-vous ce kit existe à Nantes à la gare sud et dans d'autres parkings vélos de Nantes. Le problème c'est qu'ils sont peu connus et très discrets. Une bonne communication en direction des cyclistes seraient bien utiles. On va demander à Nantes Métropole, EFFIA, NGE d'en faire la promotion. Le kit est assez complet : pompe, jeu de clés...

LA RUBRIQUE DE LA HONTE

Vous êtes témoin d'une incivilité bagnolistique ? Envoyez-nous vos photos ! Samy Guyet en a repéré dans son quartier.

❶ Scène quotidienne à l'école maternelle Sarah Bernhardt, rue de la Ripossière à Nantes... jusqu'à la mort du panneau (heureusement remis sur pied depuis !)

❷ Devant la CPAM, boulevard Gaëtan Rondeau, Nantes

❸ Rue des épinettes, Nantes

❹ Obstacles sur la piste cyclable du boulevard Babin Chevaye, Nantes

❺ « j'en ai pour une minute » disent les clients de la boulangerie à l'angle de l'allée de la Civièrre et de la route de Clisson à Nantes. Quel est le contenu en CO2 et en particules d'une baguette ?



VAE LE VÉLO À ASSISTANCE ELECTRIQUE

CINQ IDÉES REÇUES SUR LES VÉLOS ÉLECTRIQUES

Vendus à 46 000 exemplaires en France contre 200 000 aux Pays-Bas en 2012, les vélos électriques restent confidentiels dans l'Hexagone. Voici notre réponse aux cinq idées reçues les plus répandues sur cette nouvelle manière de se déplacer.

Seulement pour les personnes âgées : faux

Le moteur électrique facilite le déplacement, réduit l'effort et la transpiration. Cela reste néanmoins une activité dynamique bonne pour la santé. Tous les avantages du vélo classique, avec une assistance qui permet de parcourir davantage de distance en fournissant moins d'efforts. Les 25-45 ans en sont les plus gros acheteurs.

Lourd et lent : plutôt faux

Si un vélo électrique pèse une vingtaine de kilos, ce poids est plus que compensé par le moteur lorsque l'on pédale. Pour ce qui est de la vitesse, une moyenne de 20 à 30 km/h est atteignable sans trop forcer. En revanche, il s'avère plus difficile de dépasser les 35 km/h.

Faible autonomie : faux

Selon les modèles sur le marché et l'utilisation, la durée d'autonomie des batteries varie de 50 à 90 kilomètres. Une capacité largement suffisante pour couvrir des allers-retours quotidiens au travail en ville et des sorties loisirs.

Complètement autonome : faux

Malheureusement, la batterie ne se recharge pas en pédalant, le moteur du vélo ne faisant pas office d'accumulateur. En revanche, la charge complète de la batterie n'est pas contraignante : elle dure cinq heures et peut s'effectuer la nuit, chez soi.

Cher et convoité : plutôt faux

Un vélo électrique coûte en moyenne 1 800 euros, mais les prix tendent à baisser. Il faut donc plutôt le voir comme un investissement pour un produit utile et de qualité. Petit avantage : la plupart des modèles disposent d'un antivol efficace supplémentaire intégré sur la roue arrière.

Par Nicolas Basse Le Point.fr

A propos de VAE, celui de Place au Vélo est disponible pour un essai d'un jour aux adhérents qui le demandent. N'hésitez pas.



	voiture	T.C.	VAE	vélo
10 km par jour sur 5 ans	3 500 €	2 630 €	1 800 €	750 €
20 km par jour sur 5 ans	7 000 €	2 630 €	1 800 €	750 €
10 km par jour sur 10 ans	7 000 €	5 260 €	2 300 €	810 €
20 km par jour sur 10 ans	14 000 €	5 260 €	2 300 €	810 €

COMBIEN COÛTENT RÉELLEMENT VOS DÉPLACEMENTS SUR CINQ ANS ?

(5 ans est la durée de vie d'une batterie de vélo à assistance électrique de bonne qualité)

En voiture : Pour une petite voiture le prix de revient kilométrique est autour de 0,35 euro pour une utilisation annuelle de plus de 20000 km. Si vous faites 10 km par jour sur 200 jours par an cela représente pour cinq ans un budget de 3500 euro. Cette somme est certainement sous-évaluée car la circulation sur de petites distances est plus onéreuse : la consommation est supérieure, l'usure de la voiture plus importante.

En transport en commun : A Nantes, avec la formule illimitée TAN pour les plus de 26 ans, vous en avez pour 526 euro par an, soit pour 5 ans 2630 euro. En supposant que vous n'avez pas d'autres frais de transport et donc que vous avez accès à pied à une station et que votre lieu de travail n'est pas trop éloigné d'une station.

En VAE : Avec un VAE de bonne qualité, si vous voulez être tranquille et ne pas avoir de souci d'entretien pendant les cinq ans que va durer la batterie, en considérant qu'elle va tenir 1000 cycles, vous en aurez pour 1500 euro. Si vous ne dépassez pas les 20 km par jour, ce qui signifie une recharge complète tous les deux jours, vous allez allonger la durée de vie de votre batterie très largement. Au bout de cette période il vous faudra remplacer la batterie pour un coût d'environ 400 euro et vous repartirez pour 5 ans. Le coût de recharge de la batterie pendant la nuit est très faible, vous en aurez à chaque recharge pour 4 centimes, soit 40€ pour mille recharges. A ces 1500 euro il faut ajouter 250 euro pour se procurer une protection de pluie très performante. Ce qui nous donne un budget pour cinq ans d'environ 1800 euro. Mais les cinq années suivantes ne vous coûteront que les 400 euro de renouvellement de la batterie plus 40 euro d'électricité.

A vélo : Si vous achetez un vélo de bonne qualité, il vous en coûtera autour de 500 euro, il ne vous posera guère de problèmes les cinq premières années. Rajoutez 60 euro pour l'entretien au bout de 5 ans, car quand même, les pneus et patins coûtent un peu !

Comme en VAE, vous ferez des économies sur les séances de fitness, puisque vous aurez chaque jour votre ration d'activité physique d'entretien. Cependant, il y a des chances pour que les jours de pluie, de vent ou la nuit, vous hésitez à prendre votre vélo ; vous prendrez alors votre voiture, sauf si vous êtes un incondionnel absolu. Et dans ce cas votre budget transport va croître énormément.

Ce ne sera pas le cas si vous possédez un VAE, car on craint moins les situations pénibles, pluie ou vent de face, en sachant que l'assistance va grandement vous soulager. De même la nuit un bon VAE profite de sa batterie pour vous procurer un éclairage bien plus performant que la meilleure des dynamos. L'achat se complète de la tenue vestimentaire de 250 euro de bonne qualité qui sera encore bonne 5 ans après... mais plus tout à fait à la mode !

ACTIONS DE PAV

LOCAL BRICO-VÉLO

Nous attendons une réponse des services et des élus de la ville de Nantes pour que soit trouvée une solution pour rendre notre local du 1 rue d'Auvours opérationnel.

Pour l'instant, il est impossible d'y travailler du fait du flocage du plafond qui libère quantité de poussières (non amiantée mais irritante). Cette situation est pénalisante pour l'activité de Place au Vélo. La demande de reprise des ateliers est forte.



RÉUNION DES ADHÉRENTS DU 17 OCTOBRE

Une douzaine de cyclistes, chevronnés ou plus débutants, femmes et hommes, se sont retrouvés autour de la table pour discuter à bâtons rompus sur les sujets du moment. Ceux qui les préoccupent : les VAE ; les SAS vélos (manque de communication sur ce dispositif pourtant intéressant), la dangerosité supposée du vélo (toujours beaucoup d'écart entre les représentations et la réalité constatée de l'accidentologie), les parkings sécurisés (pas assez nombreux !), les accès aux espaces scolaires (peu d'accessibilité des écoles aux vélos, excepté quelques communes comme Saint Sébastien où une réelle pratique du vélo pour aller à l'école s'est développée !).

Comme on pouvait s'en douter, les aménagements ont été aussi questionnés. L'axe Nord/Sud mérite-t-il bien son nom d'Axe ? Daniel a projeté son diaporama sur la C5 et ses photos nous ont montré certains aménagements récents mal conçus.

Bref, cette réunion conviviale a permis de rencontrer de nouveaux adhérents, de renouer des liens avec d'autres plus anciens, d'échanger sur notre pratique quotidienne et nous conforter dans notre engagement pour le développement du vélo urbain à Nantes.

Isabelle

CYCLISTES BRILLEZ ! SEMAINE « TOUT SUR LE VÉLO »

Mercredi 16 et samedi 19 octobre, sur la Place du Commerce, Place au Vélo a participé à la semaine « Tout pour le vélo » initiée par Nantes Métropole. Le stand de Place au Vélo, avec le précieux concours d'ATAO-Vélos et Vélocampus, n'a pas désempilé le premier jour avec une météo pourtant incertaine, et a connu une affluence record toute la journée du samedi. L'accueil a été apprécié, ainsi que les échanges et les conseils donnés sur l'entretien du vélo, les réglages indispensables (freins, pneus, vitesses, roulements), les équipements adaptés pour l'éclairage... A cette occasion, 2000 kits éclairage ont été distribués.

Bravo à tous les bénévoles pour la réussite de ces ateliers. 150 vélos ont été vérifiés et entretenus sur les deux journées, 15 adhérents ont rejoint Place au Vélo.

Seule fausse note : 16 vélos seulement ont été marqués, car la graveuse est malheureusement tombée en panne dès le premier jour. Notre technicien Jean-Claude est venu à la rescousse pour l'ausculter et la réparer. Désormais elle fonctionne à merveille !

Dominique

LES BALADES DE L'ÉTÉ

Comme l'année dernière, les adhérents de Place au Vélo ont été invités par mail début juillet à se retrouver le dimanche à 10H place Royale afin de pédaler en groupe, et ceci pendant les mois d'été.

Cette année, bonne surprise, quelques adhérents supplémentaires se sont lancés dans l'accompagnement de balades, ce qui a diversifié celles-ci, tant en rythme qu'en paysages.

Le succès de ces randonnées (merci à Mariette, Michel, Christine, Etienne et Bertrand) a fait que pratiquement tous les dimanches ont été « occupés » jusqu'à début octobre. La météo de ce début d'automne a un peu freiné nos activités vélocipédiques.

Ces sorties sont effectuées par des adhérents (n'importe lequel d'entre eux peut le faire) qui proposent des balades entre copains sans autre responsabilité que décider de l'itinéraire et contribuer à la convivialité.

Chacun doit être couvert à titre individuel par une assurance responsabilité civile. Certains adhérents nous reprochent de faire trop de kilomètres. Il se trouve que ceux qui proposent actuellement les sorties aiment des circuits pouvant dépasser 50Kms. Je suggère donc à ceux qui préfèrent en faire un peu

moins, d'organiser leurs propres balades : la souplesse (un groupe d'amis qui roulent ensemble) devant les rassurer, et plusieurs randos pouvant avoir lieu le même jour.

Les rendez-vous ont généralement lieu place Royale à 10H le dimanche, mais il peut y avoir des modifications d'heure ou lieu de départ. Vérifier sur l'agenda de Place au Vélo. Ceux qui sont intéressés pour cet hiver peuvent donner leur adresse mail à PAV qui fera suivre. En espérant que l'hiver nous sera clément, à vos vélos !

Françoise Mangel

INFO RECRUTEMENT SALARIÉ

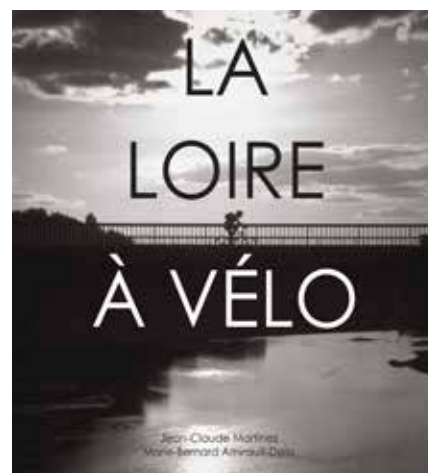
Suite au départ de Muriel (qui prend bien soin de sa petite famille), Place au Vélo a hésité à reconduire la Fête du Vélo en 2014. Finalement, la décision est prise de refaire la manifestation festive en juin 2014 avec un départ de Nantes au long de la Loire vers l'est – itinéraire de la Loire à Vélo – avec retour au long de la levée de la Divatte. Un parcours assez classique et facile à organiser.

Pour ce faire, il est décidé de recruter un nouveau salarié pour assurer la communication de l'association et l'organisation des actions comme la Fête du Vélo.

LIVRE PHOTO : «LA LOIRE À VÉLO»

«La Loire à vélo» regroupe 136 images en noir et blanc réalisées depuis 2009 sur les bords de Loire. L'approche photographique porte essentiellement sur les différentes façons de parcourir les bords de Loire à vélo. Balade en famille d'un jour ou aventure sur une longue distance, voyageurs avec de grosses sacoches, sportifs, flâneurs, riverains, les images relatent ces différentes rencontres. Dans les bonnes librairies nantaises.

Photos : Jean-Claude Martinez, 190 pages, prix de vente : 26 euro.



LES PLASSOVÉLISTES ÉCRIVENT

Du 4 au 16 février 2014 FESTIVAL QZ 10^{ème} ÉDITION: PAYS-BAS, HAUT LIEU D'EUROPE

Depuis 10 ans, le Centre Culturel Européen met à l'honneur un pays d'Europe à travers plusieurs semaines d'un festival pluridisciplinaire.

Tulipes, vélos, moulins !... Mais encore ? Asile des esprits au cours des siècles, creuset de la société capitaliste moderne, laboratoire d'interculturalité, empêcheurs de tourner en rond : pour la 10^{ème} édition du Festival Qz, les Pays-Bas, haut lieu d'Europe, exposent leur diversité à l'Espace Cosmopolis, à Nantes et dans la Région des Pays-de-la-Loire. Alors cette année, passez à l'orange !
www.cce-nantes.eu

DEFILÉ À VÉLO

La Hollande, l'autre pays du vélo : pour le lancement du Festival à Nantes, rejoignez le cortège orange des cyclistes ! En partenariat avec Place au Vélo.

Samedi 1er février / Départ à 15h place de la Petite Hollande devant la Médiathèque Jacques Demy

LE VÉLO HOLLANDAIS

Rétropédalage, position assise droite, antivol intégré, passage de la première vitesse à l'arrêt, couvre-chaîne intégral et pare-jupes... Produit culte devenu objet de luxe, le vélo fabriqué en Hollande associe un savoir-faire traditionnel aux technologies modernes. En collaboration avec Amsterdamer, vendeur de vélos hollandais basé à Boufféré (85), venez découvrir des modèles de vélos hollandais.
Du 4 au 16 février / Espace Cosmopolis, 18 rue Scribe à Nantes

Jean-Michel Vienne



SAMOA ET PLACE AU VÉLO

La rédaction d'Ouest France du 4 novembre publiait un dossier sur l'aménagement de l'espace public sur l'île de Nantes. Une partie de ce dossier était consacrée aux aménagements cyclables. Extrait : « Pour les vélos, les pistes cyclables ne sont plus d'actualité : bienvenu au vélo-route ! Un modèle du genre a été créé du Bd De Gaulle à la rue Nizan... »

Pour celles et ceux qui emprunte cet itinéraire au quotidien le modèle n'est pas une réussite : slalom entre les poteaux, piétons qui ne savent pas où marcher, poubelles sur cette «véloroute», stationnement de voitures ; bref vous l'avez compris le modèle SAMOA n'est pas le notre et Copenhague et ses « autoroutes » à vélo est encore loin ! Cet article d'Ouest France faisait écho à la rencontre que nous avons eu avec la SAMOA le 8 octobre pour étudier les aménagements mal conçus de ce quartier.

Suite à cette rencontre nous avons reçu un courrier par lequel différents aménagements, notamment les potelets seraient repositionnés et le marquage au sol serait renforcé pour mieux matérialiser les espaces piétons/cyclistes. Le 9 décembre nous avons de nouveau rencontré les services de la SAMOA. Les techniciens nous ont fait part des différentes modifications qui sont en cours notamment au niveau des potelets qui sont enlevés ou repositionnés de manière plus adéquate. Nous sommes également revenus sur le type des modèles des pictogrammes. Ils seront en nombre plus importants notamment aux sorties des parkings d'immeubles. Ils seront également rendus plus visibles. Les techniciens en conviennent, le modèle «fonderie» n'est pas très satisfaisant mais cela reste un choix architectural.

Nous sommes également revenus sur le terme «véloroute» qui est utilisé par la SAMOA. La définition retenue en France et reprise par l'AF3V est la suivante : « Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, continu (sans interruption, y compris dans les villes), adapté à la circulation à vélo (sécurité, balisage). La véloroute permet de mettre en place des itinéraires cyclables sur de grandes distances sans devoir tout passer en site propre et en exploitant le réseau de routes secondaires très dense et peu fréquenté. » (Source Wikipedia)

Les techniciens conviennent que ce qualificatif attribué à cette voie du Bd Vincent Gâche n'est sans doute pas très juste. Ils nous rappellent que les urbanistes sont belges.

Nous avons le plus grand respect pour nos amis belges, mais il nous semble qu'il vaut mieux s'en tenir à des qualificatifs utilisés en France.

À travers ce débat sémantique, c'est aussi une réglementation des déplacements à vélo qui se construit. Il nous faut être vigilant car on assiste à des dérives des aménageurs qui ont tendance à se satisfaire de planter un poteau



avec le panneau « voie verte » C115 (ci-contre) en milieu urbain pour ne rien aménager du tout. Alors que ce panneau a

d'abord été conçu pour les itinéraires cyclables situés plutôt en dehors des agglomérations. Place au Vélo attend d'abord et avant tout des itinéraires de qualité et sécurisés.

Jean Paul



VÉLODYSSÉE : RÉSORPTION D'UN POINT NOIR

Photo : Velodyssee passerelle Guittiere 5

Je veux signaler une bonne nouvelle : le tracé de la Véloodyssée a enfin été amélioré entre Jard sur mer et Port Bourgenay (en Vendée). C'est l'aboutissement d'un dossier épineux d'une dizaine d'années, entre conflits politiques locaux et préoccupations légitimes de sauvegarder l'avifaune dans les marais. L'itinéraire par Talmont, très insatisfaisant, reste signalé comme une « variante ».

Vous trouverez ci-joint une photo de la passerelle « du cul d'âne » (sic) côté La Guittière, qui permet de franchir le Payré. C'est magnifique, on débouche côté Château Guibert pour rejoindre Port Bourgenay puis le très bel itinéraire vers Les Sables d'Olonne. Pour les courageux, faire un détour par le port de la Guittière voire par la pointe du Payré (en passant par Jard puis Saint-Nicolas), le panorama y est sublime.

Ca peut donner des idées de balade au départ de Nantes en TER pour démarrer aux Sables.

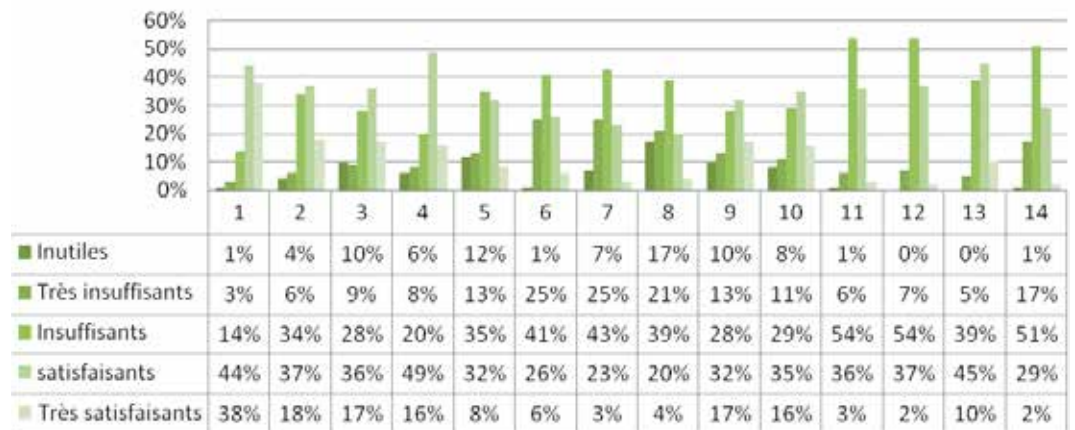
Samy Guyet

AMÉNAGEMENTS :

DONNEZ VOTRE AVIS POUR LA CAMPAGNE MUNICIPALE

Réponses au sondage sur internet :
275 réponses dont 35% de femmes,
47 ans de moyenne d'âge,
tous sont de l'agglomération avec 76% de nantais.

Ci-contre les résultats par question.



1 • LES TOURNE-À-DROITE AU FEU

Pour la majorité des enquêtés les tourne à droite aux feux sont à généraliser. Ils estiment qu'il n'y en a pas assez. Ils notent que ce dispositif est mal connu des automobilistes et que souvent en cas d'absence de bande cyclable ils sont peu accessibles. (exemple du pont de la Motte Rouge) Certains pensent qu'il aurait mieux fallu faire l'inverse et décréter que par défaut les cyclistes ont le droit de tourner à droite sauf indication contraire (exemple des USA)

2 • LES DOUBLE-SENS CYCLABLES

Ils nécessitent de la vigilance et nécessite une bonne signalisation afin d'informer les automobilistes. Près d'un tiers des enquêtés souhaite qu'ils soient généralisés. Une petite partie des cyclistes interrogés les estiment dangereux dans les voies très étroites.

3 • LES SAS VÉLO

Plus de la moitié des sondés les juge peu respectés par les voitures, ni par les deux roues motorisées et même la police. Un bon tiers des enquêtés pense que cet aménagement est doute mal connu et demanderait une information à l'adresse des différents usagers. Comme les TAD ils sont parfois peu accessibles en cas d'absence de bande cyclable et sont parfois peu visible à cause d'une dégradation de la peinture.

4 • LES COULOIRS DE BUS PARTAGÉS

La moitié des cyclistes interrogée éprouvent un sentiment d'insécurité lorsque la voirie est un peu étroite et que le bus ne peut pas les doubler. La cohabitation est différemment appréciée, une partie l'estime mauvaise une autre, un peu moins importante, l'estime bonne et juge que les conducteurs sont respectueux des cyclistes. Une meilleure signalisation au sol serait appréciée.

5 • LES ZONES DE MIXITÉ VÉLOS PIÉTONS

Pour une majorité des questionnés, les zones de mixité vélos piétons sont dangereuses pour les raisons suivantes : «manque signalisation» / «pas clairement identifiés » / «car les piétons ont des déplacements imprévisibles».

A noter toutefois, si «le partage nuit à l'efficacité du déplacement

cycliste pour un habitué du vélo, pour un novice ou pour des enfants ... ça peut être rassurant.» Quelques cyclistes pensent que «la cohabitation piéton-vélo sur les ponts est très efficace». Plusieurs endroits ont été cités comme particulièrement dangereux : bd Vincent Gâche / quai de Versailles / sortie du tram Hôtel Dieu / Cours Olivier de Clisson.

6 • L'OFFRE DE STATIONNEMENT VÉLO

Les questionnés répondent majoritairement que l'offre de stationnement vélo (appuis vélo, parking vélo) est insuffisante. Le manque d'appuis vélo se fait cruellement ressentir en particulier dans les secteurs piétonniers du centre-ville place Royale, du Commerce... A noter que la Place Graslin n'est pas citée car elle était encore en travaux au moment où le questionnaire a été diffusé.

Plusieurs cyclistes constatent que les scooters et motos squattent les appuis vélo. D'autres demandent des stationnements abrités (ex petite Hollande) et enfin, les abris vélo (cage orange) sont appréciés.

7 • FRANCHISSEMENT DES GIRATOIRES

Pour la majorité des questionnés les giratoires constituent des passages difficiles et dangereux. Sont pointés notamment les grands giratoires qui sont quasiment tous non aménagés pour les cyclistes. D'où une demande très forte d'un aménagement sécurisé en dehors du giratoire pour ces grands giratoires qui sont des ruptures des continuités cyclables. Le marquage est insuffisant et une information doit être faite auprès des différents usagers pour faire comprendre le positionnement des cyclistes dans les giratoires. Dans la même logique un « mode d'emploi » du passage des giratoires est demandé par les cyclistes. Beaucoup relèvent le problème des automobilistes qui négligent les clignotants.

8 • MARQUAGE AU SOL DANS LES GIRATOIRES

Auprès des enquêtés le marquage au sol dans les giratoires devrait être généralisé sur les giratoires de taille moyenne. Actuellement ce type de marquage est estimé insuffisant. Pour quelques uns il est estimé dangereux, mais pour d'autres il a l'avantage de matérialiser la trajectoire du cycliste. Dans la mesure où ce marquage est mal compris il y a une très forte demande pour qu'une information claire soit transmise à l'ensemble des usagers afin de démontrer que

ce positionnement du cycliste au centre est sinon la meilleure, une position qui permet d'être bien visible et qui offre une meilleure sécurité sachant que les giratoires sont sources de difficulté voire de stress important.

9 • LES SÉPARATEURS DE VOIES À L'ENTRÉE DES GIRATOIRES

Globalement les séparateurs sont utiles, indispensables car ils empêchent l'effet « cisaillement ». Ils obligent les automobilistes à ralentir. Quelques personnes les jugent dangereux ou peu visibles. Certains (sans doute les plus aguerris) ne les empruntent pas et préfèrent couper directement dans le giratoire, notamment pour tourner vers la gauche. C'est d'ailleurs cette difficulté qui est souvent soulignée.

10 • LES SÉPARATEURS DE VOIES À LA SORTIE DES GIRATOIRES

On a un peu les mêmes réponses que pour la question précédente. Ce type d'aménagement est estimé indispensable, utile et à généraliser. On a une proportion un peu identique que pour la question 9 de cyclistes qui préfèrent les éviter en coupant directement dans le giratoire.

11 • EVALUATION DU RÉSEAU CYCLABLE DE NANTES MÉTROPOLE ?

« En progrès » pour 70 commentaires, « il s'améliore nettement depuis 1, 2 ou 3 ans » mais aussitôt complétés par « peut mieux faire », « il faut poursuivre les efforts », « encore insuffisant », il reste beaucoup à faire ». En particulier reviennent souvent les points noirs, discontinuités, incohérence, hétérogénéité, inconfort, en s'éloignant du centre nantais. « l'agglomération ne se réduit pas aux 50 otages » et des points précis sont notés dont nous ferons part aux élus. Toutefois, plusieurs estiment les nantais chanceux et bien lotis vis-à-vis d'autres villes moins aménagées. D'autres regardent plutôt Strasbourg ou les Pays-Bas pour demander un vrai réseau cyclable sécurisé en site propre et séparé des piétons.

12 • LES CONDITIONS DE CIRCULATION POUR LES VÉLOS SUR NANTES MÉTROPOLE

Majoritairement insatisfaisantes (60%), mais un bon nombre de remarques plutôt encourageantes.

« C'est mieux qu'il y a cinq ans, mais je me sens toujours en danger » ; « On s'en sort quand même et l'augmentation du nombre de cycliste le prouve et de fait améliorera aussi les installations » ; « Cela est variable selon les endroits. mais il faut surtout une continuité dans les pistes cyclables, pas de coupure, et que cela soit fluide (éviter les pavés ou des sols différents) » ; « Il reste des zones (industrielles, commerciales) impossibles à emprunter à vélo » ; « le cycliste n'est pas assez en sécurité. Par exemple, il me semble hors de question d'y faire rouler un enfant en vélo. » ; « Bien mieux que dans d'autres villes françaises. Mais beaucoup de travail encore nécessaire sur les pistes cyclables en site propre pour donner envie au gens de pédaler. »

13 • L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE CIRCULATION POUR LES VÉLOS

A 55 % satisfaisantes ou très satisfaisantes, ce qui se traduit souvent par « l'évolution à poursuivre », « des progrès à faire » qui se déclinent actuellement par des points noirs trop nombreux, une

sécurisation insuffisante, des voies non aménagées (Bd Dalby, boulevards du 19ème), un manque de stationnements vélos, des pistes peu identifiables, des stationnements auto en épis trop dangereux. Du retard vis-à-vis du Danemark ou des Pays-Bas à rattraper par une meilleure écoute des associations cyclistes, une diminution des voitures et des axes sécurisés aussi en périphérie.

14 • LES LIAISONS ENTRE LE CENTRE-VILLE DE NANTES ET LA PÉRIPHÉRIE

Près de 70 % insuffisants ou très insuffisants ! Les gros points noirs des portes du périphérique sont pointés du doigt avec les ruptures des continuités cyclables (vers Carquefou, vers St Herblain, entre Rezé et les Sorinières, le rond-point des Châtaigniers, route de Clisson ou route de Paris). Les manques de signalétique et d'indication sont relevés. Des efforts sont à poursuivre dans le sens de l'axe nord-sud qui est déjà apprécié à plusieurs reprises.

15 • LES PRINCIPAUX POINTS NOIRS ET AXES PRIORITAIRES D'AMÉNAGEMENT

Les points noirs cités sont nombreux et les priorités vont d'abord vers des voies en site propre, puis l'aménagement des giratoires et des continuités. Précisément, la rue de Strasbourg cyclable est la plus demandée, puis le boulevard Dalby, le quai de la Fosse, les liaisons entre le centre ville et la périphérie avec le giratoire de la Chapelle sur Erdre en particulier. Sont demandés plusieurs fois aussi, le boulevard Guist'hau, la rue d'Allonville et la rue de Coulmiers, la liaison entre Bouguenais et Nantes, la rue Bellamy, la signalisation sur l'île de Nantes.

Les priorités vont aussi vers les automobilistes : diminution de la vitesse, respect des cyclistes, attention aux portières qui s'ouvrent.

Les élus doivent écouter davantage l'avis des cyclistes, réprimer les stationnements dangereux, supprimer les stationnements en épi, indiquer les bons itinéraires et mieux signaler les double sens cyclables, mieux marquer le cheminement des piétons vis-à-vis des cyclistes.

16 • LES COULÉES VERTES LE LONG DES RIVIÈRES DE L'AGGLOMÉRATION. COMMENT LES AMÉNAGER ?

Les avis des cyclistes sur des aménagements éventuels de ces coulées vertes sont répartis en 5 catégories correspondant aux remarques les plus fréquentes.

- Séparation des piétons et des cyclistes. C'est la première demande pour éviter les conflits sur ces itinéraires de promenade, ceci implique souvent un élargissement du cheminement et une signalétique claire.
- Partage de l'espace et courtoisie. Beaucoup souhaitent conserver le statu quo avec la priorité aux piétons et l'usage courtois de la sonnette.
- Eclairage. Plusieurs cyclistes demandent de l'éclairage sur certains tronçons.
- Revêtement roulant. Il y a une forte demande pour que le revêtement soit amélioré et plus roulant. Beaucoup par contre expriment le désir de ne pas trop modifier le milieu.
- Réservées aux piétons. Un petit nombre pensent que ces voies de promenade doivent être réservées uniquement aux piétons. Ces coulées vertes devraient par ailleurs être mieux signalées et les accès améliorés. Enfin beaucoup se plaignent des VTTistes "enragés" ou "excités" sur ces voies.

LES SORTIES DE PAV

Un groupe assez important de passovélistes prend en charge régulièrement des sorties le dimanche. Le plus souvent, elles se font au départ de la Place Royale à 10h et sont ordinairement comprises entre 40 et 50kms avec pique-nique..

Il est préférable de consulter l'agenda du site pour vérifier l'existence d'une sortie.

Bicyc'LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" - Décembre 2013 - n°97

Place au Vélo
1 rue d'Auvours
44000 Nantes

SUR VOTRE AGENDA

1^{er} et 3^{ème} samedi de décembre et janvier

Pas d'ateliers Brico-Vélo

Samedi 14 décembre

Inauguration de l'axe Nord-Sud. RV à 14h place des Martyrs à Rezé

Dimanche 23 décembre

Balade de Noël dans le centre-ville de Nantes.
Venez déguisés ! Départ à 14h Place Royale.

Samedi 1^{er} février

Nantes-Utrecht défilé à vélo.
Départ à 15h place de la Petite Hollande devant la Médiathèque

Samedis 1^{er} et 15 février

Ateliers Brico-Vélo de 14h à 18h au 1 rue d'Auvours ???

Samedi 15 février

AG annuelle de PAV
de 14h à 18h à la Maison des Syndicats, Bd de la Prairie aux Ducs

Samedi 29 mars

Bourse aux vélos à Saint Sébastien

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les mises à jour.

La Bicyc'Lettre est éditée
par Place au Vélo Nantes,
1 rue d'Auvours 44000 Nantes
• tél : 02 40 200 400
• Contact : Nantes@fubicy.org
• Internet :
<http://placeauvelo-nantes.fr>
• Directeur de la publication :
Jean-Paul Berthelot
• Rédacteur en chef :
Marc Peroy • Conception gra-
phique : Sapristi 02 40 49 81 74
• Impression : RDS, 12 rue Alain
Barbe-Torte 44000 Nantes
• N° ISSN : 2106-7120 •
Ce numéro a été tiré à 650
exemplaires. Revue bimestrielle,
5 numéros par an
• Ont participé à ce numéro :
Jean-Paul Berthelot ;
Loïc Boche ; Daniel Daoulas ;
Isabelle Perrone ; Pierre
Descamps ; Dominique Dupont ;
Pascal Plessis ; Marc Peroy
• Illustrations : Jacques Clavreul



Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous
hebdomadaire
tous les jeudis de 17h à 20h
1, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > <http://placeauvelo-nantes.fr>

Bulletin d'adhésion

J'adhère à Place au Vélo et je recevrai le journal la Bicyc'lettre

Individuel 15 euros - Famille 20 euros
 Réduit 5 euros

et en plus : Abonnement à Vélocité 16 euros
(magazine national de la FUB)

Je souhaite soutenir financièrement les actions de Place
au Vélo et je fais un don deeuros
Paiement par chèque en espèces

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs
bénévoles Oui Non

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél

E-mail

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique

Oui Non

L'adhésion à Place
au Vélo permet
également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (consulter notre site internet)